malignes, des satires plus ou moins démasquées, ou même des prohibitions formelles, contre tout ce qui paraît abusif à la gent écolière; l'économe surtout n'était pas ménagé, et du reste, il lui était enjoint de pourvoir à ce que l'heureux avènement du monarque fût immédiatement célébré par de copieuses libations, sur quoi il s'exécutait de bonne grâce, quoique avec une sage circonspection. Il était bien rare que le chancelier ne fût pas remplacé à la chaire du lecteur par quelques mauvais plaisants, qui débitaient de divertissantes fariboles, tandis que les auditeurs grignotaient leurs

gâteaux (1). >

La fête des Rois se célébra conformément à ce cérémonial. Quand le roi eut été désigné par la fève, un élève de physique monta en chaire pour le féliciter, aux grands applaudissements de l'assistance. Mais l'ordonnance royale, à la différence de celles de Beaupréau, ne porta point l'octroi d'un jour de congé, ni même d'une petite promenade. Peut-être les élèves apprirent-ils cette diminution des anciennes prérogatives. En tout cas, l'année suivante, le lendemain de la fête, quelques malins de la division des grands, au commencement de la récréation qui suit le dîner, attachèrent fortement sur une échelle une table prise dans une classe, la couvrirent de manteaux et y installèrent le roi de la veille, couronné de papier doré. Six forts gaillards portèrent triomphalement le nouveau pavois à travers les cours de récréation et allèrent au réfectoire, où était encore « le père Mongazon », lui arracher un congé. Telle est l'origine de la promenade qui a toujours eu lieu au petit-séminaire le lendemain de l'Epiphanie.

(A suivre.)

A. HOUTIN,
Professeur à Mongazon.

Missionnaires angevins. — La captivité du P. Fleury (Suite)

Le 28 septembre, Yu-Man-Tzé et les bandits qui l'accompagnaient étaient à Tou-Kias-Tzé, petit marché situé à 15 ly de Tong-Liang (10 ly font une lieue de France). Les notables de la ville vinrent l'y trouver et lui demander à quelles conditions il n'entrerait pas en ville. - Yu-Man-Tzé leur répondit : « Retournez-vous en vile, brûlez l'oratoire, emparez-vous de tous les chrétiens qui sont en ville et livrez-les moi aussitôt que je paraîtrai sous les murs de votre cité. > Les notables s'en retournèrent et virent le mandarin, qui acquiesça à tous leurs désirs. L'oratoire fut incendié; les chrétiens ne furent pas pris; car, à part le curé et son baptiste réfugiés au prétoire, il n'y en avait pas un seul en ville. A la nuit tombante, Yu-Man-Tzé se mit en route; jamais je ne l'avais vu de si belle humeur. Arrivé près des murs de la ville, il entra dans une pagode située près des remparts. Lui-même fit mon lit pour passer la nuit, m'assura de sa protection, « et quoi qu'il arrive, me disait-il, personne ne te fera de mal. Vous, Euro-peens, vous êtes de braves gens. Depuis trois mois que tu es avec moi, je n'ai rien trouvé à te reprocher, soit dans tes

⁽¹⁾ Notice, p. 108.